

ABONNEMENTS
LES ABONNEMENTS
datent des 1er et 16 de chaque mois
se paient d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS

sont reçues au

Bureau du Journal

du Lot

et

se paient d'avance

Annonces... 25 c la lign

Réclames... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3
M.M. Laffite et Co, place de la
Bourse 8, sont seuls chargés
à Paris de recevoir les annon-
ces pour le Journal du Lot.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.—Service d'Été.

Tableau 2. Table with columns for destinations (Cahors, Mercuès, Parnac, Luzech, Castelfrac, Puy-l'Evêque, Duravel, Soturac Touzac, Fumel, Monsempron-Libos) and arrival/departure times for various services (Omnibus mixte, Poste mixte, Omnibus mixte).

Cahors, le 9 Août 1873.

La réconciliation de la Maison de France est un fait accompli.

On trouvera plus bas quelques détails, bien incomplets encore, ainsi que les appréciations nouvelles d'un grand nombre de journaux.

Comme nous le disions avant-hier, il est impossible d'assister à un pareil spectacle sans éprouver au fond de l'âme une grande et poignante émotion.

Quel enseignement pour les rois et pour les peuples, et surtout quels devoirs impérieux pour tous les hommes qui, sans parti-pris, ne poursuivent depuis trois ans, qu'un seul but, le salut de la patrie par toutes les voies honorables et loyales.

Que chacun se recueille, que chacun interroge froidement et courageusement sa conscience, que chacun mesure la profondeur de l'abîme où nous avons failli périr, que chacun recherche les causes de nos malheurs et se mette en présence des leçons de l'histoire, que chacun se dise enfin si l'immense évènement de Frohsdorff n'est pas de nature à mettre un terme à nos anciennes et cruelles divisions.

L'Agence Havas a publié les dépêches suivantes de Versailles. Nous les reproduisons en lui laissant la responsabilité de ses interprétations exagérées :

6 août, midi.

Le comte de Paris a été reçu hier matin à Frohsdorff par le comte de Chambord. Les renseignements parvenus ici sur cette entrevue s'accordent à dire qu'elle a été, de part et d'autre, très cordiale, mais que les questions politiques ont été évitées avec soin.

En faisant cette démarche auprès de son cousin, le comte de Paris a tenu à dégager la parole donnée par ses amis lors du vote d'abrogation des lois d'exil.

Profitant du voyage qu'il faisait à Vienne pour visiter l'exposition, et sur le conseil de tous les membres de sa famille, notamment du duc d'Anmale qui, consulté il y a huit jours, s'était prononcé pour la visite, le comte de Paris a apporté au comte de Chambord, en son nom et au nom des membres de sa famille, l'expression de leur respect et de leur déférence.

Il l'a fait avec l'intention bien arrêtée, comme il l'a dit plusieurs fois à Paris et à Vienne, d'opérer une réconciliation durable entre les deux branches, et non pour provoquer une rupture définitive, comme on l'a dit.

Toutes les questions politiques sont évitées dans ces nouveaux rapports de leurs familles.

Le comte de Paris ne se considère pas comme ayant mandat pour les traiter.

Le prince de Joinville a été reçu avant-hier soir le comte de Chambord.

Vienne, 8 août.

Hier, le comte de Chambord a rendu visite au comte de Paris. Celui-ci est venu recevoir le comte de Chambord à la porte de l'hôtel.

A la représentation de gala donnée hier soir à l'Opéra en l'honneur du shah, le prince de Joinville était placé à côté de l'empereur.

La Presse a reçu de son correspondant la dépêche suivante, qui serait tout-à-fait exacte d'après une lettre particulière que nous avons de Versailles.

Vienne, 7 août, 9 heures.

Je puis vous communiquer aujourd'hui les paroles textuelles, prononcées par M. le comte de Paris, en abordant M. le comte de Chambord :

« Je viens vous faire une visite qui était dans mes vœux depuis longtemps. Je salue en vous, au nom de tous les membres de ma famille et en mon nom, non-seulement le chef de notre maison, mais encore le seul représentant du principe monarchique en France. »

Le soir même, M. le comte de Chambord a rendu sa visite à M. le comte de Paris.

Cette seconde entrevue a été encore plus affectueuse que la première.

On lit dans la Presse :

L'histoire a d'étranges retours : il faut parfois la considérer attentivement pour bien saisir les causes et les effets des évènements qui remplissent nos annales et pour en dégager la philosophie. A quarante-trois ans d'intervalle, le mois d'août était destiné à montrer les contrastes les plus extraordinaires dans la situation des deux branches de la famille royale de France.

Mardi, 5 août 1873, M. le comte de Paris s'est rendu auprès de M. le comte de Chambord pour renouer les liens dynastiques qui avaient été brisés par la révolution de 1830 et par les dix-huit ans de règne qui en furent la conséquence.

Le 3 août 1830, le grand-père de M. le comte de Paris, Louis-Philippe, duc d'Orléans se rendait au palais Bourbon au milieu des acclamations populaires et présidait à l'ouverture des Chambres en prononçant un discours dont nous extrayons les paroles suivantes :

« Dans cette absence de tout pouvoir public, le vœu de mes concitoyens s'est tourné vers moi. Je suis accouru au milieu de ce vaillant peuple suivi de ma famille et portant ces couleurs qui, pour la seconde fois, ont marqué parmi nous le triomphe de la liberté. »

« Je suis accouru, fermement résolu à me dévouer à tout ce que les circonstances exigeraient de moi, pour rétablir l'empire des lois, sauver la liberté menacée, et rendre impossible le retour de si grands maux, en assurant à jamais le pouvoir de cette Charte, dont le nom, invoqué après le combat, l'était encore après la victoire. »

Le 5 août 1830, le premier président de la cour royale de Paris, M. Séguier, venant complimenter le lieutenant général du royaume, s'exprimait ainsi :

« Jeune encore aux premiers jours de la révolution, vous avez pris part à ses trophées. »

Le 7 août 1830, la Chambre des députés déclarait le trône vacant, y appelait le duc d'Orléans et votait la Charte. Le même jour, les députés se rendaient au Palais-Royal, apportant la couronne au nouveau roi, qui s'exprimait en ces termes :

« Je reçois avec une profonde émotion la déclaration que vous avez présentée; je la regarde comme l'expression de la volonté nationale. Elle me paraît conforme aux principes que j'ai professés toute ma vie. »

La nouvelle monarchie sortait d'une révolution elle était révolutionnaire dans son langage comme dans ses origines et ses souvenirs.

Il faut rappeler cela aujourd'hui, après tant d'expériences, et de mécomptes.

Qui aurait pu prévoir, le 7 août 1830, lorsque le nouveau roi des Français, prononçait les paroles que nous venons de reproduire, que son petit-fils, M. le comte de Paris, irait, le 5 août 1873, sceller sa réconciliation avec le petit-fils de Charles X ?

Les leçons qui sortent de tels rapprochements sont graves. La politique est pleine d'accidents. Mais l'histoire a ses lois, et quand on les étudie de près, elles sont la condamnation des révolutions, de leurs mobiles et de leurs résultats.

Il est à remarquer que les feuilles républicaines sont fort alarmées de ce qui se passe à Frohsdorff. A les entendre, une intrigue se tramait contre la République et quelques-unes, rappelant la circulaire présidentielle du 25 mai, dans laquelle il était dit « qu'aucune atteinte ne serait portée aux lois existantes et aux institutions », vont jusqu'à prétendre que cette promesse est violée. Autant dire que le gouvernement a inspiré le voyage de M. le comte de Paris. Nous n'avons pas besoin de faire remarquer combien cette accusation serait puérile. Nous constatons seulement que la promesse du gouvernement est loyalement tenue et que jamais le régime sous lequel l'Assemblée nationale a placé le pays, n'a été pratiqué avec une plus scrupuleuse rigueur.

On lit dans la Liberté :

Si nous pouvions admettre qu'une majorité « souveraine et constituante » se formât en 1873 comme elle s'est formée en 1830 pour voter une Charte constitutionnelle qui serait présentée « au roi légitime », à Henri V, et que celui-ci refusât de lui prêter serment, le comte de Paris se trouverait-il lié par sa visite du 5 août au point de ne pouvoir répondre aux vœux de cette majorité ? Ce n'est pas là à coup sûr, croyons-nous, la conséquence que tous les orléanistes entendront tirer de l'entrevue de Frohsdorff.

A côté des orléanistes qui travaillent, des légitimistes qui ne cessent de prétendre, il y a les républicains qui ne s'endorment pas; les bonapartistes, dont les nombreux partisans réclament sans cesse l'appel au peuple. Que vont faire les républicains et les bonapartistes?... que fera le maréchal de Mac-Mahon lui-même ? Autant de questions, autant d'incertitudes.

Ce qui n'est plus douteux aujourd'hui pour personne, c'est que nous sommes à la veille d'évènements graves.

De tout cela, sans avoir la prétention d'être pro-

phète, nous verrons certainement surgir la prorogation des pouvoirs de l'illustre maréchal de Mac-Mahon; mais ce ne sera là encore qu'une difficulté vaincue. Quoi qu'il arrive, c'est aujourd'hui plus que jamais le cas de dire comme au temps jadis : « Que Dieu protège la France ? »

On lit dans la Gazette de France :

« Si vous pouvez faire la monarchie, faites-la !... »

« Vous êtes divisés... »

« Il y a trois prétendants pour un seul trône. »

Voilà ce que M. Thiers disait à la majorité et ce que les feuilles républicaines répétaient quotidiennement.

La majorité lui a montré qu'elle était parfaitement unie; elle lui en a donné une preuve péremptoire en le renversant.

Les monarchistes vont, nous l'espérons, lui prouver de même, par des actes tout aussi décisifs, qu'il était absolument inexact de dire qu'il y a trois prétendants.

Quant à l'Assemblée qu'il interpellait ironiquement, elle ne peut répondre à son défi qu'en rétablissant la monarchie.

Et il ne faut pas croire que cette œuvre soit plus difficile à accomplir que celle qui a eu pour but de replacer le gouvernement dans les mains des conservateurs.

On ne peut laisser la France sans un gouvernement établi; tout le monde est d'accord sur ce point. Or, M. Thiers et les républicains modérés ont fait l'expérience de la République dite conservatrice, ils ont échoué, absolument échoué.

Le 27 avril, jour de la grande bataille de la République conservatrice contre la République radicale, M. Thiers a essuyé une déroute complète.

Comme Napoléon à Sedan, il a été cerné de toutes parts et forcé de se rendre à discrétion. Heureusement, la France n'était pas engagée irrévocablement dans cette campagne, et les conservateurs ont repris le pouvoir des mains débilés de M. Thiers, pour continuer la lutte contre les socialistes vainqueurs, mais sous un drapeau qui ne fut plus celui que s'entait à conserver le chef de l'Etat, au risque de perdre le pays.

L'épreuve de la République conservatrice ayant été faite et n'ayant pas réussi, il fallait bien que les conservateurs revinssent à la monarchie, car il devenait évident que le radicalisme allait faire de nouveau invasion dans le gouvernement.

Renoncer à faire des constitutions de fantaisie, mais rentrer dans les conditions du vrai droit public français; mettre nos libertés et l'autorité du pouvoir suprême sous l'égide de nos lois fondamentales, voilà toute l'œuvre de restauration. Or, ces lois essentielles ne sont pas nombreuses; et il est aisé pour des Français animés de l'esprit de bonne volonté de les retrouver dans leur intégralité et de les proclamer. Le reste ira de soi. Lorsque les choses seront accomplies, on sera étonné de la facilité qu'il y avait à les faire; c'est que lorsqu'on est dans le vrai tout se fait vite et se fait bien.

On lit dans le Français :

Le rétablissement des rapports naturels de déférence et de courtoisie entre tous les membres de la Maison de France, quand même il ne serait qu'une réconciliation de famille et n'apporterait pas la solution de certaines questions politiques, n'est pas un fait sans conséquence. Tout bon citoyen doit se réjouir de voir aujourd'hui, sous le coup des malheurs publics et des leçons de la Providence, princes e-

citoyens réagir contre cette division de la famille royale et du parti conservateur qui a été le grand malheur de ce siècle et la cause principale de l'échec de tous nos efforts pour établir en France un régime de liberté stable et régulière. Nous espérons donc que ce qui vient de se passer en Autriche aura pour premier et plus certain effet de rendre plus intime et plus inébranlable l'union des conservateurs et notamment des deux groupes importants de la majorité.

Nous terminons par un article qui a la plus haute importance, c'est un article du *Journal des Débats*, organe des princes d'Orléans depuis 45 ans, rallié en 1872, à la politique de M. Thiers. Tout en se plaçant au point de vue de ses préférences intimes, le *Journal des Débats* parle de M. le comte de Chambord, pour la première fois, dans les termes les plus dignes et même sympathiques. Un tel langage montre bien haut la grandeur de l'événement qui vient de s'accomplir.

Il nous est possible de définir désormais, d'après des informations très précises, le caractère de l'entrevue qui a eu lieu récemment à Froshdorf entre M. le comte de Chambord et M. le comte de Paris.

Dans cette entrevue d'amicale courtoisie, il n'a été posé ni discuté aucune question politique, arrêté aucun plan, escompté d'aucune manière au gré des interlocuteurs l'avenir monarchique ou non, réservé à la France. M. le comte de Chambord a témoigné au prince son cousin la plus cordiale sympathie. Le comte de Paris a répondu par l'expression d'une respectueuse confiance. Il n'avait ni une entremise à exercer au nom des partis, ni un mandat à produire. Son rôle se bornait à écarter du terrain où se débattaient les graves questions que l'avenir se réserve et dont l'Assemblée nationale sera juge au nom du pays, — tout ce qui aurait pu en troubler ou en amoindrir la discussion.

Le terrain est donc libre. L'Assemblée, qui s'est déclarée constituante, ne le sera sous le bon plaisir d'aucun prince, libéral ou non. Elle ne se décidera que dans l'intérêt du pays. L'accord tout au moins cordial des deux branches de la maison de Bourbon rendra plus facile à l'Assemblée toute délibération dont ils seraient l'objet, sans lui imposer aucune solution qui ne profiterait qu'à eux.

C'est ainsi que les princes d'Orléans ont compris, nous le croyons, le sens et la portée d'une entrevue qui les a rapprochés du chef de leur famille. Ils restent fidèles aux principes qui sont la base et la force de la royauté constitutionnelle, sans méconnaître les nécessités politiques que la désunion des partis monarchiques pourrait imposer à l'Etat. Cette désunion ne serait pas leur fait. Elle ne pourrait être imputée qu'aux conseillers malencontreux et aveugles qui réduiraient le royaume de France, pour le comte de Chambord, et la minorité qui votait récemment la proposition de l'honorable M. de Cazenove de Pradine, — royaume dont les sujets seraient quelques platoniques amans de l'ancien régime et Paray-le-Monial la capitale.

Le comte de Chambord est fait pour recevoir d'autres conseils et pour les comprendre. La France, dans tous les cas, et sous quelque forme qu'elle se constitue, resterait la France de 1789. Elle ne répudierait, devant les prétentions contraires de l'hérédité dynastique mal inspirée, ni ses traditions philosophiques, ni ses conquêtes libérales, ni son drapeau.

En Espagne, dans un espace de cinq mois, combien de présidents, combien de Constitutions, combien de coups d'Etat, combien d'insurrections ? Castelar, Figueras, Martos, Pi y Margall, Salmeron.

« J'en passe et des meilleurs ! » Chacun a eu son plan, sa majorité, son triomphe et sa chute.

A l'heure actuelle, où en est-on ? Résumons un peu les exploits des républicains espagnols, c'est instructif et curieux.

Madrid obéit à la pression des intransigeants, Malaga est en révolte, Cadix est insurgé, Séville, Salamanque, Barcelone, ont proclamé leur indépendance, Alcoy a massacrés sa municipalité, Carthagène a chassé la sienne.

La flotte erre sur les côtes avec un drapeau rouge, recevant son mot d'ordre de M. Contreras et bombardant les villes qui reconnaissent encore les pouvoirs de M. Salmeron. L'armée se débande ; Velarde se sauve devant ses soldats révoltés ; Novillas déclare que ses troupes sont trop indisciplinées pour qu'il puisse continuer à les commander.

Imitant l'exemple des cabinets de Berlin et de Vienne, le gouvernement italien vient d'ordonner l'envoi de quelques navires cuirassés sur les côtes d'Espagne. On croit que toute l'es-

cadre ira à Carthagène afin d'être à même de protéger les nationaux italiens.

Le bombardement de Valence continue. Un obus tombant sur une poudrière a provoqué une explosion qui a tué et blessé un grand nombre d'insurgés. Le consul d'Allemagne à Carthagène a mis à la disposition du gouvernement les navires capturés par les vaisseaux allemands et anglais.

Le gouvernement anglais est très préoccupé de cette situation. Dans la Chambre des Communes, le sous-secrétaire d'Etat des affaires étrangères a dit : « Les commandants des navires de Sa Majesté ont été avisés qu'en cas de menace de bombardement d'une place quelconque par les navires révoltés, ils devront exiger la suspension de tout acte semblable jusqu'à ce que l'on ait eu le temps de mettre la vie et les biens des sujets britanniques en sûreté, et ils auront à faire exécuter de force cette injonction si l'on refuse d'y obtempérer. »

Le *Journal des Débats* qui a défendu si longtemps la révolution espagnole, commence à y voir clair, et publie l'article suivant :

La Commune espagnole suit si fidèlement les traces de sa sœur aînée, la Commune de Paris, qu'il doit y avoir parmi ses chefs des professeurs prêtés par nous. C'est la même école, ce sont les mêmes procédés, et il n'est pas étonnant que les gouvernements étrangers songent à former eux-mêmes une compagnie générale d'assurance contre cette autre compagnie internationale d'incendie. A Paris, on avait mis la main sur les canons et sur les forts ; en Espagne, pays moins centralisé, on s'est emparé de plusieurs grandes villes, et ensuite de la flotte ; Séville, Valence, Cadix, Carthagène, les villes les plus considérables et les plus prospères du Midi, sont devenues la proie et le gage de ces nouveaux pirates ; les communistes et les internationaux ont recommencé ces expéditions qu'on ne voyait plus que dans les romans, les courses du Corsaire Rouge. Ils frappent les villes d'impositions forcées, pillent les banques, tuent les otages ; et quand, comme à Séville, ils sont pris d'assaut, de barricade en barricade, ils font leurs adieux avec du pétrole à la conquête qui leur est arrachée. Ces actes sauvages expliquent et justifient l'intervention des bâtiments de guerre étrangers qui se sont opposés au bombardement de Malaga. Ce n'est point une intervention dans le gouvernement intérieur de l'Espagne, c'est une mesure répressive et préventive exercée au nom du droit des gens, et qui n'est pas incompatible avec la Note par laquelle le gouvernement français vient de faire profession de neutralité.

Ceux des républicains français qui ont salué avec tant d'empressement la proclamation de la république en Espagne peuvent se demander aujourd'hui ce qu'ils ont gagné leur cause. La communauté des doctrines implique aussi celle de la responsabilité ; et aux yeux des masses, les excès de la république espagnole retombent également sur la république française. Quand même ce serait injuste, quand même ce ne serait qu'un mensonge, c'est un fait qu'on n'empêchera pas. En voyant ce qu'a fait la Commune à Paris et ce qu'elle fait en Espagne, on arrive à dire, et on le dit : « Commune ou république, c'est toujours la même chose. » Au mois de mai 1871, quand Paris flambait, on proposa dans les Cortès d'Espagne de protester contre les attentats et les forfaits de la Commune. Parmi ceux qui votèrent contre la proposition on vit, avec le nom de Pi-Margall, celui de Castelar. Eh bien ! eux aussi, ils ont maintenant la Commune, les pillages, les massacres, le pétrole. Castelar, lui aussi, en est à demander pardon à Dieu et aux hommes. Qu'est devenue sa république ? qu'est devenu son fédéralisme ? Ce n'est pas ainsi qu'il les entendait. Que dit-il maintenant ? que disait-il il y a trois ou quatre jours ? « Je repousse ces hommes qui veulent démembrer la patrie, la briser en pièces et détruire cette unité que nous portons dans nos veines... Je suis Espagnol, je ne veux être qu'Espagnol. J'aime par-dessus tout ma patrie, et avant la liberté, avant la république, avant la fédération, avant la démocratie, j'appartiens à ma chère Espagne. » Le grand orateur a toujours une ovation après chacun de ses discours, nous le voulons bien, mais son éloquence est perdue sur des pirates qui n'ont pas de patrie, qui n'ont ni feu ni lieu, sinon le feu qu'ils allument et le lieu qu'ils pillent, et qui n'ont d'autre couleur que le rouge.

Ce n'est pas seulement sous cet aspect que la situation actuelle de l'Espagne ressemble à ce qu'était la nôtre en 1871. De l'autre côté, c'est-à-dire du côté du gouvernement, on paraît vouloir suivre aussi le plan adopté à Paris ou plutôt à Versailles, c'est-à-dire isoler l'armée, ou ce qui en reste, ne pas la disséminer ni l'émietter, la refaire avant de l'engager ; faire la part du feu pour la reprendre plus tard, évacuer la place pour y rentrer en forces. C'est du moins le projet attribué au gouvernement espagnol en ce qui concerne le Nord et la guerre carliste.

Revue des Journaux

Français.

Il y a six mois, on n'avait pas à craindre pour les conservateurs les loisirs et les dangers d'une paresseuse oisiveté ; les alertes étaient continuelles. C'est l'Assemblée qui constituait le gouvernement du 24 mai ; mais de toutes parts, quand elle nous fit ce cadeau, l'opinion publique le lui demandait. Chaque nuit, bon nombre d'honnêtes gens avaient le sommeil troublé par les plus lugubres visions. Les consultations des docteurs du centre gauche sur les vertus de la République conservatrice les endormaient bien, mais quelque affreux cauchemar venait toujours les obséder. Ils voyaient M. Thiers emporté dans un nuage de pétrole M. Barthélemy St-Hilaire tirant le bras droit et M. Gambetta le bras gauche du président ; M. Casimir Périer dans les bras de M. Challemel-Lacour, et M. Bertauld sur le dos de M. Naquet.

On parle aujourd'hui plus légèrement de ces terreurs. On en parlait fort gravement il y a six mois. En pareil cas, ceux qui n'ont rien à craindre sont ceux qui n'ont rien à perdre ; dans notre pays, ceux-ci sont en petit nombre. Le grand nombre n'était ni rassuré, ni satisfait, ni confiant. La Bourse en savait quelque chose. Le bon sens public éleva la voix, comme il arrive toutes les fois que le mal est extrême, et l'Assemblée nationale ne fit qu'obéir au conseil universel de l'opinion.

Le 25 mai au matin, tous les honnêtes gens de la France apprirent avec joie la nomination du Maréchal de Mac-Mahon, ce fut un grand soulagement, une détente universelle. Tout un coup ceux qui avaient tremblé se rassurèrent. Plusieurs reprirent si bien confiance qu'ils ne se rappellent plus en avoir manqué. La sécurité a succédé aux appréhensions.

Ce n'est pas nous qui blâmerons cette confiance. Nous la partageons et nous l'entretenons ; mais il ne faudrait cependant pas que les conservateurs trop rassurés comptant sur l'épée du maréchal Mac-Mahon et la vigilance de ses ministres, se crussent dispensés de tout effort.

Le caractère particulier du gouvernement du 24 mai est qu'il ne prétend pas sauver la France sans elle, mais qu'il veut seulement donner à la France le moyen de se sauver elle-même. Plusieurs s'imaginaient le 25 mai que le nouveau gouvernement allait procéder à la manière de 1852 ; c'était mal connaître et l'Assemblée et les hommes qui recevaient d'elle le gouvernement. Ils ont montré qu'ils entendaient faire tout pour rétablir l'ordre, mais qu'ils ne consentiraient à rien faire contre les lois. Les dictateurs ne sont que des expédients qui cachent le mal, en ajournent l'explosion, et en aggravent le péril.

Si la France n'est pas condamnée à périr, c'est en elle qu'elle doit trouver le salut : c'est elle qui referra ses mœurs, qui se corrigera de ses travers, qui se reformera résolument et vaillamment. Ce travail, la France n'en peut être dispensée ; il faut qu'elle l'accomplisse elle-même. Le gouvernement, très-convaincu de ces principes, a promis à la France qu'il la protégerait contre quiconque voudrait l'interrompre et la troubler pendant sa tâche ; mais il ne lui a pas promis de le faire pour elle. Telles sont les conditions du pacte conclu le 24 mai.

L'illusion est donc de croire que le 25 mai a terminé la lutte. C'est le contraire qui est vrai. Jamais plus qu'à l'heure présente les conservateurs n'ont été tenus d'agir.

Patrie.

Le *Bien public* nous consacre un article de trois colonnes. Comme il tient à justifier le titre de *Moniteur de la rancune* que nous lui avons donné, le journal officieux de M. Thiers s'exprime avec amertume et colère. Nous lui opposerons le calme que nous inspire la conscience de notre droit et notre confiance absolue dans la justice de notre cause.

Il n'y a, dit-il, en ce moment qu'une question à poser : république ou monarchie ; et tous les efforts des coalisés (c'est la majorité de l'Assemblée que le *Bien public* appelle ainsi) tendent à la rejeter dans l'ombre.

Nous savons très-bien que cette question devra être résolue. Nous savons que la nation seule peut la résoudre et qu'elle seule en a le droit. Loin de vouloir mettre la question dans l'ombre, nous désirons la mettre en pleine lumière.

Mais le moment de la poser est-il venu ?

L'heure de la décision a-t-elle sonné ? Que le journal de M. Thiers nous permette une comparaison. Un homme doit prendre une résolution dont dépend son avenir. Cet homme a été gravement blessé. A peine est-il hors de danger. Les accès de fièvre sont un peu plus rares, mais ils n'ont pas complètement disparu, et le malade, encore affaibli par la perte du sang, n'est en état de supporter ni effort physique ni secousse morale.

Que feront ses amis ? Ils attendront et lui conseilleront d'attendre. Que les forces reviennent d'abord, diront-ils. Recouvrez votre sang froid, et vous déciderez ensuite, après un examen.

La nation française est dans le même cas. Elle a subi de nouvelles épreuves. L'invasion étrangère a ravagé un tiers du territoire ; la guerre civile a éclaté à Lyon, à Marseille, à Paris surtout. Ses plaies ne sont pas encore cicatrisées. Le malade est-il hors de danger ? Nous l'espérons, mais nous n'oserions en répondre. L'internationale et ses amis les irrécyclables sont prêts à infliger à la France les désastres dont ils accablent l'Espagne. Dans une situation pareille, il est difficile de prendre une résolution définitive, il est difficile de la prendre avec la réflexion et le calme voulus.

Le *Bien public* et ses alliés les journaux du radicalisme voudraient en finir tout de suite. Nous comprenons leur impatience ; elle ne nous déplaît pas. Elle nous prouve qu'ils ne croient pas à la bonté absolue de leur cause et qu'ils veulent profiter de l'occasion pour enlever un de ces votes que les nations regrettent plus tard. Le temps ne combat pas pour eux. Nous avons, au contraire, tout intérêt à ce que l'épreuve se prolonge. Restons encore quelque temps en République ; laissons à M. Thiers le temps de constater une fois de plus la grande vérité qu'il a lancée avec tant d'éloquence du haut de la tribune : « La République tourne au sang ou à l'imbécillité. »

Que craignent les républicains ? Le pouvoir est confié à des hommes d'une loyauté scrupuleuse, nous attendons que les radicaux fassent de même. Quand on aura effacé les traces de dévastation laissées par la Commune, quand les hommes du 4 septembre auront complètement disparu de la magistrature et de l'administration, quand un gouvernement sage, impartial et ferme aura détruit les effets déplorable de la propagande radicale, anti religieuse, tolérée et quelquefois même encouragée par M. Thiers pendant deux années, alors la France aura repris possession d'elle-même. Elle décidera de son sort. Si elle vote son malheur, si elle se jette dans les bras des radicaux, si elle se donne à ses plus dangereux ennemis, elle aura eu du moins le temps de réfléchir, et ceux qui travaillent à la sauver, ceux qui veulent l'arracher au désordre, à la démagogie, à la rumeur n'auront rien à se reprocher.

Dans le discours qu'il a prononcé à la Sorbonne, M. Batbie a donné une nouvelle preuve de l'énergie qu'il a déjà déployée en certaines circonstances et que, selon nous, le cabinet tout entier devrait toujours imiter. Les paroles du ministre de l'instruction publique sont, nous dit-on, des paroles de « combat. » Fort bien ! C'est un combat, en effet, un combat véritable, et très-vif et sans cesse renouvelé, que nous avons tous à livrer en ce moment, combat pour notre religion, pour notre vie, pour nos familles, pour nos biens. Nous sommes vigoureusement attaqués, nous devons vigoureusement nous défendre et nous devons même, si nous voulons arriver au triomphe définitif, porter vigoureusement la guerre sur le territoire ennemi.

Or, le cabinet hésite trop, il tatonne, il prête trop l'oreille aux clameurs du dehors. M. Batbie ressent, lui, moins d'alarmes, son main est plus ferme et plus vigoureuse, il dit ce qu'il veut ; ce qu'il veut, il le dit bien, sans ambages et sans réticences, et son discours contient entre autres choses un passage qu'il faut mettre en lumière et qu'il faut louer sans réserve.

Le voici : « Le mal qui nous perdra infailliblement, si nous n'avons pas le courage de le combattre, tient à cette disposition trop républicaine qui consiste à mépriser ce qui est respectable, à méconnaître toute supériorité sociale, à nier toute subordination, à détester ceux qui s'élèvent, leur élévation fût-elle due aux moyens les plus légitimes, à soulever le nombre contre la qualité, à la passion contre la raison, la force aveugle contre la force intelligente, enfin à attaquer la religion et à déprimer ses ministres, parce que la religion est une grande école »

de respect et que ses ministres, ayant pour mission de parler aux hommes de leurs devoirs plus que de leurs droits, entretiennent dans la société le sentiment de la hiérarchie.

Il est impossible de mieux penser, de mieux dire et d'exprimer avec plus de netteté une vérité plus grande. « On soulève le nombre contre la qualité, » telle est bien la tactique des révolutionnaires, et ceux qui se sont le plus élevés contre la triste maxime : « La force prime le droit, » sont les plus ardents à soutenir, par la parole et même par les armes, que la force doit primer l'intelligence. C'est le triomphe des masses, des nouvelles couches sociales, triomphe passager, éphémère, puisqu'au bout de quelques jours, de quelques heures, l'intelligence reprend, par la force même des choses, la tête de la société, mais triomphe suffisant pour amener, à force de se répéter, la décadence des peuples et pour précipiter une nation dans la ruine et dans la mort.

Le journal le Temps, qui n'en est pas encore aux émeutes de la rue et aux barricades, mais qui, pour se faire la main, sans doute, applaudit volontiers aux révoltes des jeunes lycéens, aux tapages que ceux-ci appellent du « boucan, » ce brave journal thieriste nous raconte qu'à diverses reprises des chut ont été étonnés des applaudissements donnés au ministre, puis il ajoute : « L'orateur chargé de la proclamation des prix annonce qu'une récompense offerte par la société de géographie de Paris a été acceptée, en vertu d'une décision ministérielle du 15 mai 1873. Aussitôt une salve bruyante d'applaudissements retentit sur toute la ligne et se prolonge pendant près de deux minutes sans interruption. L'allusion avait été saisie et relevée avec une spontanéité extraordinaire; la revanche de M. Jules Simon ne s'était pas fait attendre... »

Nous croyons que le Temps a les oreilles bien sensibles; nous n'avons entendu ni des chut aussi nombreux qu'il veut bien le dire, ni ces tonnerres d'applaudissements qui ont donné une revanche à M. Jules Simon; — triste revanche, puisqu'elle ne lui rend pas son portefeuille. En tout cas, nous prions le Temps de se mettre d'accord avec une autre feuille qui habite la même maison que lui, qui est thieriste comme lui et qui dit, en parlant du discours de M. Batbie : « Nous ne nous souvenons pas, depuis que nous fréquentons ces solennités universitaires, d'avoir constaté une plus générale et chaleureuse approbation. »

Comme toujours, d'ailleurs, la vérité est entre les deux versions extrêmes et du Temps et de la France. Le discours du ministre a été fort applaudi, très-peu et très-rarement chuté, puisque c'est le mot élégant qu'emploie le Temps; mais il est certain que quelques amis de M. Simon, sans doute quelques professeurs nommés par lui — car où peut-il avoir d'autres amis — ont essayé une petite manifestation en faveur du membre avoué de l'Internationale. La manifestation a peu réussi; mais là n'est pas la question. La question est celle-ci, à savoir : que les universitaires qui organisent ces petits complots comprennent bien mal leurs intérêts et ceux de l'Université. Veulent-ils savoir ce qui arrive? Il arrive que les familles des lauréats, lesquelles ont, en général, quelque aisance à conserver, lesquelles honorent Dieu, ne se sont pas unies à la façon des livres-penseurs, il arrive que ces familles sont effrayées de voir qu'on chute un ministre faisant l'éloge de la famille et de la religion, et qu'on cherche à donner une revanche à l'auteur de la « Liberté de penser, » au membre le plus compromis du 4 septembre. Si ce sont là, disent ces familles, les principes en honneur dans l'Université, retirons en toute hâte nos enfants de l'Université.

Et l'année suivante l'Université perd cent ou deux cents élèves, qui s'en vont aux séminaires ou aux dominicains.... et qui peut-être n'ont pas tout à fait tort.

INFORMATIONS

Dans l'élection qui a eu lieu dimanche à Vincennes pour la nomination d'un conseiller d'arrondissement, M. Boschot, conservateur, a obtenu 1,864 voix, et M. Fleuriot, radical, 1,354 voix.

Le Gaulois et le Paris-Journal contiennent

nont une lettre adressée, à la date du 25 juillet dernier, par le prince Napoléon au maréchal-président. Dans cette lettre, le prince, après avoir rappelé les termes des décrets qui l'ont nommé général de division et les faits militaires auxquels il a participé et dans lesquels il s'est trouvé à côté ou sous les ordres du duc de Magenta, demande la reconnaissance de son grade par le gouvernement. Il déclare se soumettre aux lois et règlements militaires.

Un crime épouvantable, ayant pour motif les passions politiques, a été commis mardi, à minuit, à l'Arbresle (Rhône).

Le citoyen Durdilly, industriel, républicain exalté qui a fait beaucoup parler de lui depuis le 4 septembre, se promenait avec sa femme et le maire de l'Arbresle. Il a été accosté par un autre radical, le cordonnier Placide, qui, sans mot dire, a tiré un tranchet de dessous ses vêtements et l'a plongé dans la poitrine de Durdilly.

La mort a été instantanée. Il paraît que Placide reprochait à Durdilly de trahir le parti radical.

M. Doffre, procureur de la République, vient de partir pour l'instruction. Placide est arrêté.

La Gazette de l'Allemagne du Nord annonce que le capitaine Werner a été rappelé et qu'il sera mis en demeure de fournir des explications sur sa conduite, qui n'a pas obtenu l'approbation du gouvernement. Le nouveau commandant de l'escadre allemande arrivera vers le 12 août à Gibraltar.

La Gazette de l'Allemagne du Nord ajoute que les principes suivant lesquels doit se régler l'attitude de l'escadre allemande dans les eaux espagnoles demeurent naturellement les mêmes. La mission de l'escadre consiste uniquement à veiller à la protection de la vie et des biens des nationaux allemands, en évitant d'ailleurs toute intervention dans les luttes intérieures de l'Espagne.

M. Odilon Barrot est mort dans sa maison de campagne de Bougival.

Le Conseil d'Etat était réuni en assemblée générale lorsque la nouvelle de la mort de son vice-président lui est parvenue.

L'honorable M. Groulle, qui présidait la séance, a brièvement rappelé les services du citoyen que la France vient de perdre et s'est fait l'interprète des regrets du Conseil.

Chronique locale

et méridionale.

SANCTUAIRE DE ROCAMADOUR.

Le Triduum de prières pour l'Eglise et pour la France, fixé aux 12, 13 et 14 de ce mois, se célébrera à Rocamadour avec la plus grande solennité. Les fidèles savent déjà que Mgr l'Evêque présidera ces fêtes religieuses auxquelles il a convié le plus grand nombre possible de ses diocésains. Plusieurs cantons se sont fait annoncer. Ils arriveront processionnellement, bannières déployées, sur le sol sacré du vieux pèlerinage. Chaque paroisse, aura son rang et sera accompagnée de son clergé. De nombreux étrangers, hôtes annuels du sanctuaire, ont fait retentir des logements. Tout promet des fêtes consolantes, pour ceux qui aiment Dieu et les âmes.

Les exercices des trois jours auront lieu dans l'ordre suivant :

De 5 heures à midi, des messes seront dites dans la sainte chapelle;

A 10 heures, messe solennelle, suivie des prières prescrites pour le Triduum;

A 2 heures, vêpres, sermon et salut;

Le soir, à 7 heures, chant des Litanies des saints et salut solennel.

Le comité organisateur du pèlerinage de Lourdes ne continue pas son œuvre. En conséquence, le train annoncé pour le 2 septembre n'aura pas lieu. Le comité va retourner les mandats poste aux intéressés qui se feront rembourser par les bureaux. Les autres remboursements seront faits entre les mains des personnes qui ont versé l'argent au domicile de M. le curé des Junies.

Pour le comité,

VAYSSET, curé.

M. Grépon, curé de Trespoux, est mort hier, 8 août, à l'âge de 68 ans.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

AVIS. — Un nouveau concours sera ouvert au mois de janvier 1874, pour l'admission au grade de surnuméraire dans l'administration des Contributions directes.

Les jeunes gens qui auraient l'intention de s'y présenter, trouveront auprès de M. le directeur des Contributions directes de leur département tous les renseignements relatifs aux conditions du concours et aux pièces à fournir pour être admis à y prendre part.

Le registre d'inscription devant être clos à Paris le 30 novembre, les demandes qui parviendraient à l'administration centrale après cette époque ne pourraient être reçues que pour le concours suivant.

Les candidats doivent être pourvus de l'un des diplômes de bachelier ès-lettres ou bachelier ès-sciences. Ceux dont la demande aura été reconnue régulière par l'administration, seront appelés à subir l'examen devant une commission qui se réunira à cet effet au chef-lieu de chaque département.

Cet examen comprend des épreuves écrites et des épreuves orales.

Les épreuves écrites consistent en une dictée, une rédaction et une formation de tableaux.

Les épreuves orales portent :

1° Sur les mathématiques élémentaires, et notamment sur les proportions, les logarithmes, l'usage des tables, la trigonométrie rectiligne, l'égalité et la similitude des figures, le calcul des surfaces et la mesure des volumes (parallépipède, prisme, pyramide, tronc de pyramide, cône, tronc de cône et sphère);

2° Sur la théorie de l'arpentage.

La Société agricole et industrielle du Lot, annonce que le concours de labourage et d'instruments d'agriculture, organisé par ses soins, aura lieu le 26 août à 7 heures du matin sur la propriété de M. Cassot, située au Camp-del-Saltre, sur la route n° 43 à 1 kilomètre de Prayssac.

Dans le concours de labourage, une somme de 300 fr. sera distribuée en quatorze primes : une de 40 fr.; deux de 30 fr.; une de 25 fr.; cinq de 20 fr.; cinq de 15 fr., ci... 300 fr.

Une somme de 150 fr. sera mise à la disposition du Jury pour être distribuée en encouragements aux constructeurs d'instruments aratoires du département, qui produiront des instruments d'agriculture de leur invention non déjà primés et dont l'essai sera fait en présence du Jury et du public, ci... 150 fr.

On lit dans le Figaro :

Les écoles laïques viennent d'être battues sur toute la ligne par les écoles des frères, dans le grand concours pour les bourses d'externes aux écoles municipales supérieures de Paris.

507 élèves ont pris part à ce concours, dont 269 aux laïques et 238 aux frères. Après les premières épreuves, 302 concurrents ont été éliminés, dont 196 aux laïques et 106 aux frères.

205 ont été admis aux dernières épreuves, dont 132 aux frères et 73 seulement aux laïques.

Enfin 165 ont été reçus définitivement, dont 109 aux frères et 56 aux laïques.

Or, les laïques ont 74 écoles communales recevant 21,459 élèves, tandis que les frères n'en ont que 54 avec 18,037 enfants.

Dans le concours de dessin, qui a eu lieu il y a trois jours, la différence a été encore plus accusée. Les trois premiers prix ont été remportés par les élèves des écoles des frères.

Le jury, voulant que les écoles laïques eussent au moins une fiche de consolation, décida qu'il y aurait un quatrième prix...

Il dut être donné ex æquo à des élèves des écoles religieuses des rues d'Assas et d'Argenteuil.

C'est une pilule amère pour la sociale.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 2 au 9 Août 1873.

Naissances.

Duchanoy (Marie-Thérèse-Julie), quai Regourd. — Labroue (Louise-Marguerite), rue du Lycée. — Jauberthie (Fernand-Frédéric-Charles), rue Darnis. — Lartigaud (Angèle), rue du Château. — Ebrard (Lucie-Suzanne), rue Feydel. — Rigal (Marie-Berthe), quai Ségur.

Mariages.

Foissac (Paulin-Benoît) et Maury (Françoise-Anais).

Décès.

Rougié (Marie), 77 ans, rue St-Barthélemy. — Planacassagne (Catherine), blanchisseuse, 76 ans, à St-Georges. — Linas (Louis), 4 an, rue Mascoutou. — Cestanié (Antoinette), 77 ans, place St-Maurice. — Roques (Marie), 58 ans, rue Darnis. — Gayet (Henri), 18 ans, célibataire, rue Nationale. — Labro (Catherine), 82 ans, célibataire, rue St-Barthélemy. — Agar (Magdelaine-Emérantine), 63 ans, célibataire, cul de sac St-Urcisse. — Lacassagne (Jeanne-Louise), 45 ans, rue Mascoutou. — Romain (Agar), cultivateur, 38 ans, à Cabessut.

CALENDRIER DU LOT. — Août.

JOURS	FÊTES	FOIRES.
10 Diman.	s Laurant.	
11 Lundi.	se Philomène	Cajarc. Latronquière, Mondoumer, Caminél, Labast.-Murat
12 Mardi.	se Clàire.	Les Arques, Castelnau, Marmignac, St-Soyz.
13 Merccr.	ss Hippolyte et Cae.	Limogns.
14 Jeudi.	s Eusève.. v.-j.	Dégagnac.
15 Vend.	L'Assomption	Figeac.
16 Samedi	s Roch.	Castelfranc, Pern, Marcilhac, Cressensac, Souliac.

☉ P. Q. le 1, à 2 39 du soir.
 ☉ P. L. le 8, à 2 1 du soir.
 ☉ D. Q. le 15, à 4 50 du matin.
 ☉ N. L. le 23, à 1 40 du matin.
 ☉ P. Q. le 31, à 3 57 du matin.

Dernières nouvelles

L'auteur du crime de l'Arbresle, dont nous parlons plus haut, le cordonnier Placide, a tenté de s'étrangler dans sa prison.

Les gardiens s'en sont aperçus à temps. Placide avait été, au 4 septembre, nommé gardien de la paix, grâce à ses opinions ultraradicales.

M. Durdilly, la victime, n'avait que vingt-neuf ans. Il était l'organisateur des fameux banquets de l'Arbresle, où Cambetta devait venir et où il fut remplacé par Millaud et Ordinaire.

Il paraît que des troubles sont imminents à Madrid, car toute la gendarmerie des villes environnantes, Guadalajara, Valladolid, Salamanca, Zamora, Avila, Ségovie, Tolède et Ciudad-Réal, a été mandée dans la capitale. Pendant que cette garde sera occupée à étouffer la guerre civile dans la cité madrilène, le feu ne manquera pas d'éclater dans quelque une des villes dé garnies. On l'éteint d'un côté, il flambe de l'autre. Et voilà ce que c'est que la République !

Le tribunal de Versailles a rendu son jugement dans l'affaire Millière.

Il s'est déclaré incompétent, conformément aux conclusions du ministère public.

Un nouveau transport, la Virginie, va incessamment partir pour la Nouvelle-Calédonie, emmenant 89 déportés. M. Henri Rochefort est du nombre.

La nomination de M. Pascal à la préfecture de Bordeaux, paraît certaine.

Dépêches Télégraphiques

(Service spécial du Journal du Lot).

Versailles, 9 août, 12 h. 35, soir.

Le Journal officiel publie un décret réintégrant M. Delséries comme juge de paix à Livernon. Le juge de paix actuel de Livernon, M. Issaly est nommé en la même qualité à Gramat, en remplacement de M. Lafeuille appelé à d'autres fonctions.

Bourse de Paris.

Paris, 9 Août 1873, soir.

Rente 3 p. %	57,35
— 4 1/2 p. %	83,00
— 5 p. %	93,40
— 5 p. %	90,57

Annonces

SANTÉ A TOUS

rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé Revalescière Du Barry, de Londres. Vendu maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson. Tout malade trouve, par la douce Revalescière Du Barry, santé, énergie, appétit, bonne digestion et non sommeil. Elle combat avec succès, sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 175,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, M^{me} la marquise de Bréhan, etc., etc. Certificat n° 56,935. Barr (Bas-Rhin), 4 juin 1861.

Monsieur. — La Revalescière a agi sur moi merveilleusement : mes forces reviennent et une nouvelle vie m'anime, comme celle de la jeunesse. Mon appétit, qui pendant plusieurs années a été nul, est revenu admirablement, et la pression et le serrement de ma tête, qui depuis quarante ans s'étaient fixés à l'état chronique, ne me tourmentent plus.

DAVID RUFF, propriétaire. Six fois plus nourrissante que la viande, sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 k., 2 fr. 25; 1/2 k., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière qu'on peut manger en tout temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalescière Chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Cahors, chez Vinel, pharmacien, Du Barry et Co, 26, place Vendôme, Paris.

Crédit foncier de France.

Emission à 435 fr. d'Obligations communales de 500 francs 5 0/0. Emissions au pair d'Obligations communales 5 1/2 0/0, à 5, 6, 7, 8, 9, ou 10 ans d'échéance. — On souscrit à Paris au Crédit foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, n° 19; — dans les départements, aux Recettes des finances, chez MM les notaires et chez tous les correspondants du Crédit foncier.

On peut chez les mêmes intermédiaires se procurer, au cours, des obligations communales 5 % rapportant 15 francs et remboursables à 300 fr.

Indépendamment des Magasins de MUSIQUE, PIANOS, etc., la maison J. ROUJET a installé, rue Duranti, 5 à Toulouse, un atelier spécial

de réparation de PIANOS et ORGUES, sous la direction d'habiles facteurs. — Abonnement à l'accord et à l'entretien des pianos.

La Chronique de St-Céré, par M. l'abbé Paramelle, 2^e édition, se vend à St-Céré au bureau de Bienfaisance, au profit des pauvres. Prix 50 cent., et 70 cent. par la poste. L'académie vient d'admettre cet ouvrage au concours de l'année 1873.

AVIS. — M. Rivière, tapissier, galerie Fontenille, tient l'extrait si renommé de Viande Liébig. Il est à peine besoin d'énumérer les avantages de cet extrait, dont un grand nombre de personnes font usage et qui produit en quelques minutes le meilleur des consommés. Pots de toutes dimensions.

Pour les extraits et articles non signés, Le propriétaire-gérant, A. Laytou.

Carrosserie



Sellerie

CARAYON

CARROSSIER

Boulevard Sud, à Cahors.

Préviens sa nombreuse clientèle, qu'on trouvera dans son magasin, des Voitures à 4 roues, au prix de 480 francs, et avec capotage, 700 francs. Phaëton, capoté pouvant changer les sièges à volonté, 850 francs. Harnais pour Voitures. — Bouclerie vernie, 90 francs; bouclerie cuivre, 100 francs. — Echange de Voitures.

AVIS IMPORTANT

JULHIA

Fondeur, à Cahors (Lot)

Fabricant de grenaille fonte de chasse.

Préviens sa clientèle, que certains négociants, vendent cet article, comme provenant de la Fonderie Julhia. Pour éviter toute contrefaçon, tous les sacs sortis de sa fabrique porteront son estampille :

JULHIA, fondeur
CAHORS

EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

TRAITE GÉNÉRAL

PHOSPHATE DE CHAUX NATIFS

ET PRINCIPALEMENT DE CEUX DES GISEMENTS NOUVELLEMENT DÉCOUVERTS

dans le Quercy

PAR

M. MALINOWSKI

UN BEAU VOLUME

avec une Carte du Lot et les coupes géologiques

Prix : 5 fr.



ENGRAIS RICHE DE BONDY

de la Compagnie Anglaise des Engrais
DOSAGE GARANTI
5 à 60/0 d'azote; 10 à 12/0 d'acide phosphorique assimilable
Prix : 30 fr. les 100 kilos, livrables à Bondy
FACILITÉ DE PAIEMENT
TH. PILTER, agent général, 68, quai Jemmapes, Paris.

TABLEAU DES DISTANCES

Nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Laytou, rue du Lycée, à Cahors.

GRAND CAFÉ DE BORDEAUX

A CAHORS

Estaminet; Salons de Dames. — Entrepôt de glaces de Norvège. — Riche matériel pour soirées en ville. — Consommations glacées, Bombes, Fromages glacés, Charlottes, Glaces, Sorbets, Chérigobeleurs, Marquises frappées.

M. Louis AUSSET, successeur de M. L. COLONGE,

préviens sa nombreuse clientèle qu'on trouvera chez lui, comme par le passé, le luxe et le confortable.

A louer à suite de décès

Pour entrer en jouissance le premier juin prochain,

L'Hôtel du Lion d'or

S'adresser à M. Bladanet, à Cahors (Lot) qui en est propriétaire.

Cet Hôtel se compose de vastes Ecuries et Remises, et a deux descentes de voitures, faisant un service régulier de Cahors à Figeac.

LIBRAIRIE CALMETTE, FILS.
MAISON DE FOLMONT, BOULEVARD NORD, CAHORS.

NOTICE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

SUR

CASTELNAU DE BRETENOUX

(Lot)

Par L'abbé J. B. POULBRIÈRE,

Professeur au Petit Séminaire de Servières, Membre de la Société française d'Archéologie et de la Société archéologique et historique du Limousin.

Prix : 1 franc.

DÉPOT A CASTELNAU BRETENOUX ET A ROCAMADRUO

• EDOUARD PRIVAT, libraire-éditeur, rue des Tourneurs, 45, à Toulouse.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LANGUEDOC

AVEC DES NOTES & LES PIÈCES JUSTIFICATIVES PAR DOM CL. DEVIC ET DOM J. VAISSETE

RELIGIEUX BÉNÉDICTINS DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR

Édition accompagnée de Dissertations & Notes nouvelles, contenant le Recueil des Inscriptions de la Province, antiques & du moyen âge, des Planches, des Cartes & des Vues de monuments,

Publiée sous la direction de M. EDOUARD DULAURIER, membre de l'Institut; annotée par M. EMILE MABILLE, attaché au département des manuscrits à la Bibliothèque nationale; M. EDWARD BARRY, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Toulouse; continuée jusqu'en 1790 par M. ERNEST ROSCHACH, correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques, & autres savants, membres de l'Institut ou professeurs.

L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE LANGUEDOC, avec la continuation & les additions, formera 14 forts volumes in-4°, au prix de 20 francs le volume, en demi-reliure anglaise, solide & élégante, imprimés avec des caractères elzéviens fondus spécialement pour cette édition. — Après la publication complète de l'ouvrage, le prix en sera porté, pour les non-souscripteurs, à 350 francs. — Il a été tiré cent exemplaires numérotés, dont cinquante sur papier vélin & cinquante sur papier à la cuve, au prix de 40 francs le volume. — Des Cartes géographiques, des Planches de sceaux & de monnaies, & des Vues de monuments seront réunies dans un Album particulier.

ONT PARU : La 1^{re} partie du TOME I^{er}, comprenant l'Introduction & le commencement du texte des Bénédictins; — le TOME III, complet; — la 1^{re} partie du TOME IV, Notes & Additions.

Les compléments des TOME I & IV paraîtront prochainement. — L'impression se continue d'une manière aussi active que le comporte la bonne exécution d'un travail aussi important.

Au 25 janvier 1873, plus de cinq cents souscripteurs ont honoré déjà de leur signature cette grande publication.

On souscrit : à Toulouse, chez EDOUARD PRIVAT, éditeur, 45, rue des Tourneurs, & chez les principaux libraires de France & de l'étranger.

Le Prospectus, qui donne une idée du format, du papier & des caractères adoptés pour cette nouvelle édition, sera envoyé franco à toute personne qui en fera la demande à M. PRIVAT, éditeur, 45, rue des Tourneurs, à Toulouse Et dans les bureaux du Journal du Lot.

A VENDRE

LA

MAISON CARAYON,

avec Cour et Pressoir

Sise quai Sègur, en face la Promenade des Platanes.

Pour les renseignements : S'adresser à M. Toulza, aîné, ou à M^{re} Labie, notaire, à Cahors.

A VENDRE

LE MOULIN

et le

LAC DE CABAZAC

avec ses dépendances

S'adresser pour les renseignements, sur les lieux, à M^{me} veuve Miquel, qui en est la propriétaire.

Elle donnera des facilités pour le paiement.

A VENDRE

D'occasion

Un DOG CART et une AMÉRICAINE, en très bon état, fabriqués chez M. Mercier, carrossier à Toulouse.

S'adresser chez M. Escudé, carrossier, Galeries Fontenilles, Cahors.

A VENDRE

Porcherie de la Tour

PRÈS MONFLANQUIN, LOT-ET-GARONNE
Reproducteurs Anglais et Craonnais
issus de sujets primés dans les Concours.